
PAIEMENT DES COTISATIONS PAR DÉPÔT DIRECT : UNE OPTION DISPONIBLE

Dans le contexte actuel, il est peut-être facilitant pour votre organisation d'adhérer au dépôt direct pour le versement des cotisations à remettre aux régimes de retraite du RBA et du RRSPPN.

Nous voulons vous rappeler qu'il s'agit d'une possibilité que nous vous offrons. Voici les quelques étapes à suivre si vous avez un intérêt à mettre en place cette façon de faire. Il s'agit d'une procédure simple, qui permet de payer rapidement et de pratiquer la distanciation sociale si importante actuellement!

1. Vous devez d'abord écrire à Marie-Claude Tremblay du RBA afin qu'elle vous fasse parvenir les coordonnées bancaires du régime.
 - Envoyez votre courriel à marie-claude.tremblay@rbagroupefinancier.com. Nous nous engageons à vous répondre rapidement c'est-à-dire dans un délai de 24 heures.
2. Suivre la procédure habituelle pour créer le paiement des cotisations dans l'Extranet.
3. Procéder au dépôt direct via votre plate-forme bancaire;
4. Finalement, il faut envoyer une confirmation par courriel à marie-claude.tremblay@rbagroupefinancier.com afin de nous informer que vous avez procédé au dépôt. L'avis de paiement doit inclure la date, le nom de votre organisation ainsi que le montant versé.

MERCI!

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT LA PRÉSENTE, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC MARIE-CLAUDE TREMBLAY :

marie-claude.tremblay@rbagroupefinancier.com

TÉLÉPHONE : 418 847-1840 poste 229

SANS FRAIS : 1 888 242-0277